



Enedis - Urbanisme

CODECOM LES PORTES DE MEUSE AMENAGEMENT DE  
L'ESPACE ET URBANISME  
1 RUE DE L'ABBAYE ECUREY  
55290 MONTIERS-SUR-SAULX

Téléphone : 09.69.32.18.99  
Télécopie : 03.83.58.44.00  
Courriel : [lor-urbanisme@enedis.fr](mailto:lor-urbanisme@enedis.fr)  
Interlocuteur : THIEBAUD Anthony

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

VILLERS-LES-NANCY, le 26/06/2023



Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC0550102300003  
Adresse : 55170 ANCERVILLE  
Référence cadastrale : Section ZB , Parcelle n° 123-14-241-242-244-243  
Section ZC , Parcelle n° 25-26-59-60-61-62-63-64-66-67  
Section ZA , Parcelle n° 42-186  
Nom du demandeur : POSTIC ISABELLE

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Anthony THIEBAUD